

DOGESET

Développement d'Outils de GEstion pour les Entreprises prestataires de Traction équine

Premiers repères technico-économiques 2017 sur la prestation de traction équine

Ce projet entrepris en 2017 à l'initiative de l'Institut Français du Cheval et de l'équitation (Ifce), avec l'appui méthodologique de l'Institut de l'élevage (Idele) est mis en place sur 2 ans pour étudier le fonctionnement des entreprises équines utilisant de la traction. Ce dispositif a été construit selon la même méthodologie que celle utilisée dans le cadre du Réseau Équin National.



Lexique

AMAP : Association de meneurs d'attelages professionnels.

AURA : Auvergne Rhône Alpes.

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière.

CS : Certificat de spécialisation, titre du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

UCA : Utilisateur de chevaux attelés.

MATE : Meneur accompagnateur de tourisme équestre.

ONF : Office national des forêts.

PACA : Provence Alpes Côte d'Azur.

SFET : Société Française des Équidés de Travail.

SNCuPaa : Syndicat National des Cochers et utilisateurs Professionnels d'animaux attelés.

Buttage : opération consistant à accumuler une butte de terre au pied des ceps à partir de celle de l'inter-rang. Le cavaillon ainsi formé protège les pieds de vigne du gel, favorise l'écoulement hivernal de l'eau et limite le développement des adventices.

Débusquage : déplacement des grumes depuis le point d'abattage jusqu'au lieu de reprise par le tracteur.

Décavaillonnage ou débutage : opération inverse du buttage consistant à éliminer au printemps le cavaillon formé par le buttage. Cette opération, sans doute la plus délicate dans le travail de la vigne, permet de limiter la moisissure des ceps, d'éliminer le couvert végétal d'hiver et ainsi de limiter le risque de gel printanier.

Grume : partie restante de l'arbre, correspondante au tronc, une fois l'arbre abattu et ébranché mais généralement non écorcé.

Griffage : labour superficiel de l'inter-rang réalisé avec un cultivateur. Permet de décompacter la terre tout en assurant un désherbage mécanique, il favorise également la pénétration de l'eau (février à août, voir début d'automne).

TA : Traction animale.

TE : Traction équine.

UMO : unité de main-d'œuvre, 1 exploitant à temps plein = 1 UMO.

Charges opérationnelles équines : ce sont toutes les charges liées aux soins des équidés (alimentation achetée, frais vétérinaire, frais de maréchalerie, frais de commercialisation, frais de valorisation des chevaux, frais d'assurance animaux).

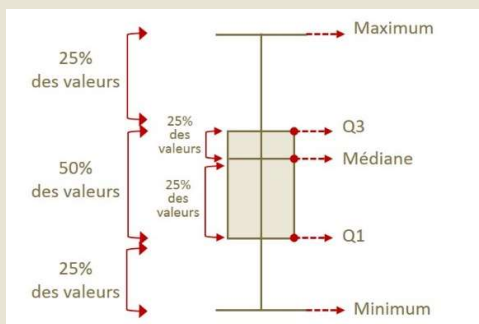
Charges opérationnelles végétales : ce sont toutes les charges liées aux surfaces fourragères et non fourragères (engrais, amendement, semences, fournitures, produits de défense des végétaux, assurances pour végétaux, taxes).

EBE : excédent brut d'exploitation (= produits - (charges opérationnelles + charges de structure hors amortissements et frais financiers)). Cet EBE doit permettre de rembourser ses annuités, de dégager un revenu pour l'exploitant et de faire de l'autofinancement.

EBE/PB : niveau d'efficacité économique d'une entreprise.

PB : produit brut.

Lecture des graphiques « boîte à moustaches »



Ce type de graphique permet de représenter l'ensemble des données y compris les valeurs extrêmes.

La boîte regroupe 50 % des valeurs.

Médiane : 50 % des valeurs sont au-dessus et 50 % au-dessous.

Q1 : quartile 1, 25% des valeurs sont au-dessous

Q3 : quartile 3, 25% des valeurs sont au-dessus

Naissance d'un réseau pour donner une visibilité à un métier

Un récent engouement pour la traction

Une augmentation des formations de meneurs et des projets d'installation ainsi que l'absence de références technico-économiques pour accompagner les porteurs de projet ont motivé la mise en place de ce projet.

Un besoin de reconnaissance, d'information et d'accompagnement de la part des exploitants¹

La plupart des exploitants se sentent isolés, ils évoquent le souhait d'échanger entre pairs et de comparer leurs résultats en vue d'améliorer le fonctionnement de leur entreprise. Ils mentionnent aussi les difficultés éprouvées lors des démarches à mettre en œuvre pour leur installation afin de choisir le statut juridique et le régime de fiscalité adaptés.

Un manque de repères technico-économiques

Pour pallier ce manque, un réseau de 12 entreprises prestataires de traction équine a été constitué fin 2017. Ce dispositif s'est inspiré du Réseau Equin National dans sa mise en œuvre. La même méthodologie est utilisée en termes de choix des entreprises, de suivi et de valorisation des données collectées. Ces dernières sont stockées avec le même logiciel Diapason en vue de pouvoir situer les résultats de ces structures par rapport aux autres systèmes du Réseau équin.

EN BREF, LES FINALITÉS DU PROJET



- Aider les porteurs de projet dans le domaine de la traction équine à **s'installer**.



- Permettre aux prestataires de **se situer** dans leur branche d'activité grâce aux références construites.



- **Donner de la visibilité** à ces métiers auprès des institutions et organismes d'accompagnement du secteur agricole, notamment en présentant les intérêts techniques et économiques de ces métiers même s'il s'agit d'une activité de « niche ».

👉 **12 structures ont été sélectionnées sur les régions Occitanie, Auvergne Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte-d'Azur selon les critères suivants :**

Respect de la typologie (traction équine = au moins 30 % du chiffre d'affaires), ancienneté de la structure (3 ans minimum), viabilité économique, accessibilité des données, volonté de partager son expertise et intérêt pour le dispositif.



Pour mener à bien ce projet, un comité d'experts constitué des principaux acteurs de la Traction équine en régions Occitanie, PACA et AURA (Société Française des Équidés de Travail, Syndicat National des Cochers et utilisateurs Professionnels d'animaux attelés, Réseau Professionnel de Traction animale Rhône-Alpes, Association de meneurs d'attelages professionnels, Conseils des chevaux Auvergne-Rhône-Alpes, Conseils des chevaux Occitanie, Filière cheval Provence Alpes Côte d'Azur, Chambre d'agriculture du Gard) a été mis en place.

¹ Etat des lieux de l'activité d'utilisateur de chevaux attelés en Languedoc-Roussillon en 2013, Ifce, 2014 Quelle adéquation entre les emplois de cochers-meneurs et la formation CS Utilisateur de chevaux attelés ?, Equiresources, 2017

La traction équine : une multiplicité d'activités et de profils

DES ENTREPRISES DONT L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE S'APPUIE SUR LA TRACTION ÉQUINE...

La traction animale est une activité dont la définition peut s'avérer à la fois simple, à l'image de celle du dictionnaire des sciences animales « *Utilisation de la force d'un animal pour tirer et réaliser un travail* » et complexe par la variété des animaux utilisables et des tâches à accomplir.

Dans le domaine équin, les activités peuvent également être multiples, allant du transport de personnes, au travail du sol (vignes, maraîchage), à la réalisation de services urbains (collecte des déchets, arrosage...), en passant par les travaux forestiers tels que le débardage.

En réponse aux besoins de la filière équine d'une part et par soucis de cohérence par ailleurs, les entreprises sélectionnées sont celles dont l'activité professionnelle de prestation de traction équine représente au moins 30 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

...AVEC DES CHEFS D'ENTREPRISE SOUVENT ISSUS D'UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE...

70 % d'entre eux (9/13) sont issus d'une reconversion professionnelle. Cette dernière s'opère après des expériences dans différents métiers, allant de l'industrie à l'enseignement en passant par le commerce mais avec une histoire personnelle souvent liée au cheval. Ces exploitants ont plus de 50 ans pour 61 % d'entre eux. Plus d'un sur deux ont fait le choix de passer un diplôme d'utilisation du cheval (5 ont un CS débardage ou UCA, 3 ont le MATE). Les 13 responsables impliqués dans ces structures sont majoritairement des hommes avec seulement 2 femmes dont une en association avec son conjoint. À une exception près, tous sont installés sous le statut d'exploitant agricole. Pour les ¾ d'entre eux, ils sont installés depuis plus de 6 ans, dont 1/3 depuis au moins 25 ans.

...QUI DIRIGENT DES STRUCTURES DE PETITE DIMENSION AVEC PEU VOIRE PAS DE SALARIÉ

	Quartile 1	Médiane	Quartile3
Main d'œuvre totale	1,00	1,38	1,82
Dont main d'œuvre rémunérée (exploitant et salarié)	1,00	1,06	1,32
Total équins	4	5	10
Dont équidés pris en pension	0	0	3
Surface totale (ha)	3	6	16
Dont Surface agricole utile (ha)	1	3	11

Ces entreprises sont spécialisées en activité équine (élevage, pension, traction...), à l'exception de 2 qui se diversifient avec un ou plusieurs ateliers agricoles non équin : maraîchage, ovins viande, céréales, vaches, poules pondeuses...

Sur la partie équine, la moitié des exploitants combine la traction équine avec de l'élevage et/ou de la pension.

Ces entreprises sont majoritairement unipersonnelles : 5 d'entre elles seulement ont recours à de la main d'œuvre salariée dans des proportions inférieures à 0,72 UMO. La main d'œuvre totale est de 1,4 équivalent temps plein (médiane du groupe). Ces structures ont accès généralement à de petites surfaces de moins de 11 ha pour 8 d'entre elles. L'activité de ces structures peut généralement s'exercer avec un nombre de chevaux limité (médiane = 5 chevaux).

Les responsables de ces structures sont exploitants agricoles (9/13) ou entrepreneur de travaux agricoles (2/13) ou forestier (1/13).

Des prestations spécifiques en fonction des systèmes

Les 12 entreprises ont été regroupées au sein de 3 systèmes, qui reflètent des stratégies et des fonctionnements technico-économiques différents, en fonction de leur activité de traction équine principale :

- Débardage
- Utilitaire
- Vigne

1. SYSTÈME DÉBARDAGE



Un chantier de débardage consiste à déplacer des grumes du point d'abattage au point de transport en bord de route ou de reprise en bord de piste (débusquage).

3 entreprises suivies, parmi les plus anciennes (20 ans d'existence), ont développé une activité autour du débardage. Cette activité forestière toujours présente aujourd'hui dans ces entreprises tend à diminuer progressivement au profit, notamment, d'actions de gestion des milieux naturels.

Cette complémentarité entre débardage et gestion des milieux se retrouve chez 2 exploitants. Elle est liée, sans doute, à la proximité technique de ces actions permettant l'emploi d'une cavalerie et d'un matériel communs. De plus, les commanditaires de ces deux types de chantiers sont souvent les mêmes (ONF, Conservatoires d'Espaces naturels, collectivités territoriales...).

Ces structures ont réalisé, en 2017, 2 à 5 chantiers de débardage, ce qui représente de 1 à 3 mois de travail sur la saison 2017. Les chantiers peuvent être relativement éloignés jusqu'à plus de 200km du siège de l'entreprise.

Leurs clients sont plutôt des collectivités territoriales ou des structures types syndicats mixtes, des groupements de propriétaires, des coopératives, des gestionnaires publics d'espaces naturels et/ou forestiers et plus rarement des propriétaires privés. Si ces clients peuvent montrer une certaine fidélité, ils restent peu nombreux et souvent inférieurs à dix.

L'activité de débardage est gérée directement par l'exploitant, seul l'un d'entre eux a recours à de la main d'œuvre salariée, celle-ci étant consacrée à une autre activité non équine. Sur les 3 entreprises, 2 ont d'autres activités (ovins, céréales, volailles, bovins). La surface utilisée par ces 3 entreprises est plus importante que celle du groupe des 12 entreprises suivies (médiane = 22 ha) en raison de la présence d'autres activités agricoles. Pour le débardage, ils utilisent de 2 jusqu'à 10 chevaux pour ceux qui font de l'élevage (2 sur 3).

TARIFS OBSERVÉS



De 250 à 450 € HT/jour pour les prestations de débardage et de gestion de milieu naturel.

COMMUNICATION



- Appartenance à un réseau « Groupements de prestataires » ;
- Bouche à oreilles/notoriété.

2. SYSTÈME UTILITAIRE



Ce système regroupe 3 structures spécialisées en équin, installées depuis moins de 10 ans, qui diversifient leur activité de traction équine avec de la pension et/ou de l'élevage.

Elles proposent des activités autour du cheval de type médiation, des balades/randonnées attelées et des services urbains (ramassage scolaire, collecte du tri sélectif, arrosage des fleurs). La combinaison de ces prestations de traction est possible car elles emploient la même cavalerie et parfois le même équipement notamment pour le transport de personnes (harnachement et voiture hippomobile).

Les services urbains sont des activités qui se déroulent toute l'année avec parfois des pics d'activité saisonniers (arrosage des fleurs par exemple). Concernant les prestations liées au tourisme, elles sont logiquement dépendantes des vacances scolaires et souvent plus importantes en été.

Dans ce type de système, les exploitants s'adressent à une diversité de clientèle, plutôt des collectivités pour les services urbains (communes de proximité) et le grand public, les touristes (du local à l'international en lien avec l'attractivité touristique du lieu) et les instituts médico-éducatifs pour les balades et la médiation.

Pour la mise en œuvre de ces activités pour partie saisonnières, les exploitants ont recours à de la main d'œuvre complémentaire salariée et familiale de 0,5 à 1,3 UMO. Ils possèdent entre 8 et 11 chevaux dont 4 à 10 chevaux au travail et le reste en pension. L'un d'entre eux, ayant une activité d'élevage, profite de ses prestations pour dresser ses chevaux, ce qui explique un nombre de chevaux de travail plus important (10 contre 4 à 5 pour les 2 autres exploitants). D'ailleurs, ce dernier utilise plus de surface, 26 ha contre moins de 3 ha pour les 2 autres.

TARIFS OBSERVÉS



- **De 65 à 70 € HT/h pour les services urbains**, hors transport de personnes (ramassage des encombrants, arrosage) ;
- **De 14 à 20 € HT/h pour le tourisme** (une variabilité des prix est observée en fonction du nombre de clients par balade) ;
- **De 7 à 14 € HT/h/enfant pour la médiation** (la variabilité des prix observée dépend du nombre de personnes dans le groupe et des besoins spécifiques du groupe).

COMMUNICATION



- **Tourisme:** site Internet, flyers, hébergeurs, réseaux sociaux, offices de tourisme, publicité sur la voiture d'attelage, restaurateurs, bouche à oreilles ;
- **Services urbains :** prospection.

3. SYSTÈME VIGNE



La traction équine dans la vigne consiste à assurer tout ou partie du travail du sol sous le rang et entre les rangs de vigne. Cette activité a pour objectif de limiter la pousse des adventices par plusieurs types d'intervention : buttage, décavaillonnage, griffage, remise en état du sol...

Le travail du sol dans la vigne en activité principale se retrouve chez 6 des 12 entreprises suivies. Elles ont en moyenne 8 ans d'existence (de 3 à 14 ans). La prestation de travail du sol dans la vigne peut être couplée à d'autres prestations de traction : des balades ou randonnées attelées (tourisme), du travail du sol dans d'autres cultures (pommes de terre), plus ponctuellement des services urbains (navettes en ville) voire même de la formation auprès de porteurs de projet.

Le travail du sol peut se faire toute l'année avec différents types d'interventions adaptées à chaque saison avec une phase cruciale au printemps (au moment de la pousse de l'herbe). Suivant la demande de la clientèle, les exploitants réalisent 1 à 5 passages sur les parcelles par an. La surface travaillée varie de 12 à 37 ha au total, elle dépend du type de terrains travaillés (tassement du sol, type d'adventices présentes, taille et disposition des parcelles, relief, composition de la terre, nombre de ceps par ha (= écart entre les rangs), nombre d'interventions sur les parcelles).

Les clients de ces structures sont des domaines viticoles : de 5 à 15 domaines par prestataire dans un rayon de 1 à 300 km autour de l'entreprise. Ce nombre de clients dépend de la surface à travailler et de la stratégie du prestataire. En général, les domaines commencent par confier des petites surfaces au prestataire pour tester le travail avec le cheval puis demandent d'agrandir cette surface d'intervention lorsqu'ils en sont satisfaits. Le prestataire choisira alors de maintenir ou non une diversité de clientèle. Les prestataires ont besoin d'établir une relation de confiance avec leur clientèle surtout lorsqu'ils travaillent des vieilles vignes qui ont une valeur importante.

Il s'agit d'entreprises qui ont peu recours à de la main d'œuvre salariée (2/6).

Peu de chevaux sont présents sur ces structures : entre 2 et 6 dont 1 à 3 qui travaillent sur la vigne.

La surface médiane de l'entreprise est de 5 ha et elle varie de 2 à 10 ha.

TARIFS OBSERVÉS



- **A l'heure :**
65 à 76 € HT/h pour un entretien (selon le type d'entretien régulier ou occasionnel) ;
96 € HT/h pour une remise en état (sans les frais kilométriques).
- **A l'ha : prix selon le type d'intervention**
250 à 950 € HT selon le type d'intervention et les caractéristiques du parcellaire

Attention, les prix sont très variables selon la topographie du parcellaire.

COMMUNICATION



- Facebook ;
- Bouche à oreilles entre domaines viticoles ;
- Affichage camion ;
- Réseau local de traction animale.

Des systèmes de traction équine avec une bonne efficacité économique

UN PRODUIT GLOBAL RELATIVEMENT LIMITÉ MAIS ÉLEVÉ RAMENÉ AU CHEVAL, PLUS DE 5 000 € POUR 2 ENTREPRISES SUR 3

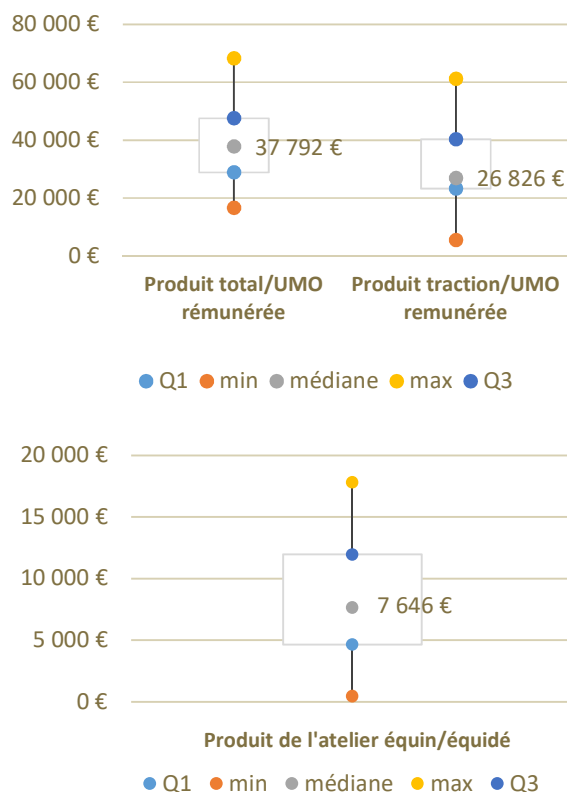
	Quartile 1	Médiane	Quartile3
Produit brut total (€)	37 385	42 111	51 868
Produit total/UMO rémunérée (exploitant et salarié) (€)	28 802	37 792	47 521
Produit équin (€)	30 269	38 316	50 668
Produit équin/équidé (€)	4 644	7 646	11 968
Produit traction équine (€)	25 035	33 128	47 643
Produit traction/UMO rémunérée (exploitant et salarié) (€)	23 213	26 825	40 223

Produits équin et de traction équine

Le produit brut total médian des entreprises est de l'ordre de 38 000 € par temps plein (1 unité de main d'œuvre) et varie de 29 000 à 47 000 €/UMO. Cette variabilité est très dépendante des stratégies des exploitants (types de prestation, tarifs pratiqués, clients, combinaisons d'activités). Seuls 3 exploitants ont un produit global supérieur à 50 000 € contre 96 % dans les structures spécialisées types centres équestre, pension et tourisme. En revanche, ces systèmes sont très économes en termes de charges à la fois opérationnelles et de structure ce qui leur permet d'avoir un bon niveau d'efficacité économique soit 40 % d'EBE/PB contre 26 % dans les autres systèmes étudiés.

Concernant les produits équins, ils varient très fortement, de moins de 1 000 € à 18 000 €/équidé avec un produit équin médian de 7 700 €/équidé. Le produit équin médian par équidé dégagé dans ce système est très supérieur à ce que l'on observe dans les autres systèmes du réseau équin, de 2 100 €/équidé en tourisme équestre à 4 400 €/équidé en pension travail.

Le produit issu des prestations de traction équine varie de 25 000 € à plus de 47 000€ ce qui représente entre 66 et 91 % du produit total de ces entreprises.



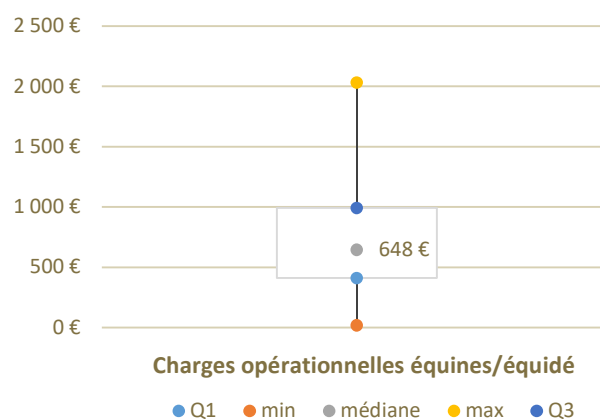
DES CHARGES OPÉRATIONNELLES ET DE STRUCTURE LIMITÉES

	Quartile 1	Médiane	Quartile3
Charges opérationnelles totales (€)	2 827	4 254	10 373
Charges opérationnelles équines (€)	2 288	3 715	5 658
Charges opérationnelles équines/équidé (€)	413	648	992
Achat de concentrés/équidé (€)			
Achat de fourrages/équidé (€)	75	196	386
Frais vétérinaires/équidé (€)	67	93	314
Frais de maréchalerie/équidé (€)			
Charges de structure hors amortissement et frais financiers (€)	19 180	22 403	28 201

Sur ces systèmes, le niveau des charges opérationnelles est de l'ordre de 3 700 € au total soit 700 €/équidé et donc relativement proche de ce qui est observé dans les autres systèmes étudiés dans le réseau équin.

Les chevaux sont conduits généralement à l'extérieur et complémentés en fourrages et concentrés.

La médiane du total des charges de structure hors amortissement et frais financiers s'élève à 22 403 €, ce qui est relativement inférieur aux autres systèmes généralement au-dessus de 40 000 €.





Transport scolaire dans une commune de 1000 habitants



MOT DU PRESTATAIRE

“

Il est difficile de me faire remplacer, je ne peux pas être malade car j'ai une grosse responsabilité en termes de sécurité et les enfants me connaissent.

”

PUBLIC CIBLE : commune de 1 000 habitants

DEMANDE : navette entre l'école et la cantine des enfants pour le déjeuner

PRODUIT : ramassage scolaire le matin pour amener les enfants à l'école (1 boucle avec plusieurs arrêts) et navettes le midi pour amener les enfants déjeuner sur plusieurs rotations (environ 100 enfants/jour)

TARIF : convention annuelle de septembre à juin (environ 900€/mois)

RESSOURCES HUMAINES : 1 meneur + mise à disposition par la ville de 2 à 3 agents pour sécuriser l'activité

MATÉRIEL UTILISÉ : 1 voiture bus bâchée de 18 places, 2 harnais et 2 sacs à crottin, 2 chevaux, identiques pour le matin et le midi

COMMUNICATION : mise en place du partenariat avec les élus et les services techniques de la commune (réunion, démonstration, négociation tarifaire). La communication sur la prestation est souvent assurée par la presse (écrite, radio).

Des qualités relationnelles, des compétences pédagogiques et la rigueur dans l'organisation sont essentielles au succès de ce produit. Ce produit renforce le lien social entre les agents de la commune, le prestataire, les parents et les enfants très motivés pour se rendre à l'école par ce moyen de transport. Il permet également de porter des messages au service du développement durable (transport utilisant une énergie renouvelable) et du ralentissement de la circulation automobile dans la commune. Les principales contraintes sont : la réalisation de ce produit quotidiennement à heures fixes pendant la période scolaire avec des difficultés pour se faire remplacer (peu de meneurs, sécurité fondamentale) ; la dépendance de la pérennité du produit de la volonté politique du maire.

Points d'attention :

Bien connaître son coût de production pour fixer le prix de cette prestation car le prix est peu flexible après.

Mettre un cadre et des règles au départ pour les enfants. Tenter de diversifier ses activités avec la commune comme l'entretien des espaces verts par exemple.

Scarification des berges enherbées du Rhône



MOT DU PRESTATAIRE

“

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX.

”

COMMANDITAIRE : organisme de gestion des milieux naturels

DEMANDE/PRODUIT : traiter annuellement (une semaine/an), par scarification, 6 000 m² par bandes successives le long du Rhône

TARIF : dans la moyenne des prix de travail à la journée pour la gestion des milieux naturels, soit autour de 400 € HT/jour en moyenne

RESSOURCES HUMAINES : 1 meneur

MATÉRIEL UTILISÉ : 1 cheval avec harnachement type débardage et charrue originaire de la vallée du Rhône (Charrue Milo).

L'utilisation du cheval est souvent un atout pour les interventions en milieux naturels, pour des raisons techniques mais aussi de cohérence entre les objectifs fixés et les moyens utilisés. En effet, la scarification des berges a pour objectif d'une part, de favoriser le développement de certaines plantes, par une remise à nue des sols, et d'autre part, de renforcer la charge solide du cours d'eau, en récupérant les matériaux ainsi mis à disposition lors des crues.

L'opération, consistant en un retournement léger des sols, pourrait être réalisée, sans doute plus rapidement avec un tracteur, mais avec des incidences défavorables que l'on cherche justement à éviter (pollutions sonores et chimiques, coût carbone, compactage des sols, déstructuration de sols sur les zones d'accès au site...).

La réalisation de ce type d'action nécessite un intérêt minimum pour la préservation des milieux naturels afin de bien assimiler les objectifs et assurer la meilleure réalisation technique des opérations.

Points d'attention :

L'intensité du travail impose de réaliser des journées n'excédant pas 4 à 5 heures au maximum.

Buttage de la vigne



MOT DU PRESTATAIRE

“

*J'écoute plus que je ne regarde,
je sens la lame dans la terre.*

”

COMMANDITAIRE : chef d'exploitation d'un domaine viticole

DEMANDE : 1ha20 en buttage sur la journée, sur 3 parcelles (Pinot, Chardonnay, Gamay)

TARIF : 65 € HT/h/cheval + Indemnités km de 0,80€ HT/km (sur la base du nombre de km de Bourg à Bourg)

RESSOURCES HUMAINES : 2 meneurs

MATÉRIEL UTILISÉ : 2 chevaux sur la journée, 2 harnais, 2 charrues, 2 muselières et des gants pour éviter les griffures sur les mains par les vignes.

Ce travail du sol dans la vigne nécessite d'avoir un cheval bien formé, avec un mental d'acier et qui ne saccade pas (arrêts-redémarrages successifs). En effet, une fois formé, le cheval anticipe et se positionne au fur et à mesure sur le rang qui n'a pas été travaillé.

Ce travail est parfois difficile physiquement selon le type d'intervention et les parcelles travaillées : terres jamais travaillées, vibration du métal dans les bras, pousser sur les bras et les abdos pour rentrer la charrue dans le sol. Il permet cependant d'améliorer le travail avec le tracteur « le tracteur dégrossit et le cheval fait du propre ».

Points d'attention :

Savoir écouter les capacités de son cheval pour ne pas le blesser ou le dégouter du travail.

Maintenir une bande de roulement pour permettre les traitements avec le tracteur, ces bandes étant désherbées avec des tondeuses et des débroussailleuses.

Ce travail a été réalisé par :

- **Clémence Bénézet** - Institut Français du cheval et de l'équitation – 06 14 06 25 24 - clemence.benezet@ifce.fr
- **Laurent Maly** - Institut Français du cheval et de l'équitation - 06 88 55 37 03 - laurent.maly@ifce.fr
- **Sophie Boyer** - Institut de l'Élevage - 05 55 73 83 51 - sophie.boyer@idele.fr

Grâce à la collaboration des 13 prestataires de traction équine suivis dans le cadre du projet DOGESET.

Septembre 2019 - Référence idele : 00 19 602 024

Mise en page : Katia Brulat (idele)

Crédit photos : Clémence Bénézet et Laurent Maly (IFCE)

